



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 80742

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la diminution de moitié du montant des bourses au mérite. Déjà attaquées en 2014 par le Gouvernement qui avait décidé de les supprimer, les bourses au mérite avaient été rétablies par le Conseil d'État. Le Gouvernement revient donc à la charge avec un décret, publié en catimini fin mai, diminuant de moitié le taux annuel de l'aide de la bourse au mérite, faisant passer ce montant de 1800 euros à 900 euros. Ces bourses permettent pourtant chaque année à 7 000 bacheliers issus de milieux modestes ayant obtenu la mention très bien au baccalauréat de poursuivre leur cursus dans de bonnes conditions. Encore une fois, le travail, l'effort et le mérite se trouvent pénalisés par le Gouvernement qui donne chaque jour un peu plus l'impression de vouloir étouffer toute forme de réussite. Alors que le chômage des jeunes est un véritable défi, que le Gouvernement actuel n'a toujours pas réussi à relever, pénaliser les élèves méritants est un non-sens qui donne par ailleurs un signal désastreux à notre jeunesse et casse les derniers outils qui permettaient encore à l'ascenseur social républicain de fonctionner. Il lui demande donc si elle entend revenir sur cette décision qui stigmatise la réussite des élèves au nom d'un égalitarisme qui ne fait que tirer tout le monde vers le bas.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80742

Rubrique : Bourses d'études

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4247

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)